



Offre de coopération interterritoriale/transnationale

Ciel étoilé

Description du projet :

- *Contexte et origine du projet*

Le Parc naturel régional de Chartreuse est engagé depuis 2016 dans une démarche TEPos, « Territoire à énergie positive ». Cette stratégie de long terme vise à atteindre l'équilibre énergétique à horizon 2050, en diminuant les consommations d'énergie et en augmentant la production d'énergies renouvelables.

Dans ce cadre, la gestion de l'éclairage public et la diminution des pollutions lumineuses sont des thématiques transversales, faisant intervenir différents enjeux : protection de la biodiversité nocturne, diminution des consommations énergétiques et du budget des communes, valorisation du ciel nocturne comme synonyme de bien-être, de retour à la nature...

Plusieurs communes du Parc pratiquent déjà l'extinction nocturne, totale ou partielle, et l'ont mis en place de différentes façons : co-construction du projet avec des habitants, par conseils de hameaux par exemple, ou proposition de test par la commune elle-même. Les retours des élus et des habitants sont tous très positifs, et de plus en plus de communes investissent ce sujet.

- *Objectifs proposés et actions envisagées*

L'objectif est double :

- Sensibiliser le plus de communes possible sur ces thématiques, les accompagner dans leur réflexion et devenir à terme un territoire possédant un « ciel étoilé »
- Réfléchir à la valorisation territoriale de ces démarches

Localement, le projet de coopération sera porté administrativement et techniquement par le Parc de Chartreuse, avec l'appui de l'association des Amis du Parc et l'implication des communes (élus, habitants, associations...) actives et motivées par le sujet. Il s'agit de constituer un groupe de travail qui s'impliquera dans la réflexion et les décisions pour la construction du projet.

Les actions envisagées avec les partenaires :

- Travail sur l'essaimage des bonnes pratiques : échanges et transferts de pratiques entre les différents partenaires, retours d'expériences, réflexion sur de nouvelles actions à mener
- Accompagnement par le Parc, des communes souhaitant mettre en place l'extinction nocturne
- Travail sur la valorisation des démarches de ce type à une échelle territoriale
- Réflexion et élaboration d'un dispositif de valorisation : label ? Plateforme ?



Partenaires recherchés :

Parcs naturels
Collectivités

Coordonnées du GAL :

Parc naturel régional de Chartreuse
Place de la mairie
38380 St Pierre de Chartreuse
04 76 88 75 20
<http://www.parc-chartreuse.net/>

Animatrice du GAL : Amélie DELERCE – amelie.delerce@parc-chartreuse.net
Animatrice thématique : Sophie ROY – sophie.roy@parc-chartreuse.net

Langues parlées :

Français
Anglais
Espagnol